



No de résolution  
ou annotation

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**Procès-verbal** de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 29 Février 2012, à 17h, au 1281 ch. Lac-Supérieur, Lac-Supérieur.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier  
Madame Berthe Bélanger  
Madame Danielle St-Laurent

Sont aussi présents : Monsieur Denis Desautels, substitut Val-des-Lacs  
Monsieur André Brisson, substitut St-Faustin-Lac-Carré  
Monsieur Jean-Marc Boivin, substitut Lac-Supérieur  
Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur  
Madame Sylvie Desjardins, Secr. Adg. au greffe, Lac-Supérieur  
Monsieur Jacques Brisebois, directeur général, St-Faustin- Lac-Carre  
Monsieur Sylvain Michauville, directeur-général, Val-des-Lacs

### 1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de M. Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h.

### 2. **R.118-02-2012** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire 25 Janvier 2012
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Embauche des employés pour les postes de chauffeur-opérateur
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Berthe Bélanger

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

### 3. **R.119-02-2012** **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2012**

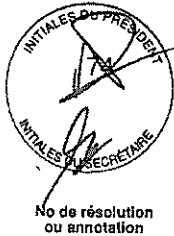
Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 Janvier 2012, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 Janvier 2012, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4.

R.120-02-2012

**APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des déboursés du 01 Janvier au 31 Janvier 2012 totalise \$ 60,100.27 et se détaille comme suit :

Chèques	\$ 52,674.24
Paiements directs	\$ 1,138.81
Salaires et remises gouvernementales	\$ 6,287.22
Total :	\$ 60,100.27

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger

**D'APPROUVER** la liste des déboursés comprenant les chèques # 52 à 63 pour un montant de \$ 52674.24, les paiements directs pour un montant de \$ 1,138.81 et les salaires et remises gouvernementales pour un montant de \$ 6,287.22 pour un total de \$ 60,100.27.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

**Adoptée**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Gilles Bélanger

5.

R.121-02-2012

**EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LES POSTES DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR**

**CONSIDÉRANT** la parution d'une offre d'emploi pour combler lesdits postes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation unanime du comité de sélection à la suite des entrevues;

**CONSIDÉRANT** le rapport d'évaluation de l'examen routier du centre de formation en transport routier de St-Jérôme pour chacun des candidats;

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

**D'EMBAUCHER** Monsieur Éric Therrien, à titre de chauffeur-opérateur régulier à compter du 12 Mars 2012;

**DE FIXER** le salaire et les conditions de travail de Monsieur Therrien conformément à la Politique # P-ADM-001-2012, selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur régulier;

**D'EMBAUCHER** Monsieur Michel Deslauriers, à titre de chauffeur-opérateur régulier à compter du 12 Mars 2012;

**DE FIXER** le salaire et les conditions de travail de Monsieur Deslauriers conformément à la Politique # P-ADM-001-2012, selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur régulier;



No de résolution  
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

**D'EMBAUCHER** Monsieur Simon Labelle, à titre de chauffeur-opérateur régulier à compter du 12 Mars 2012;

**DE FIXER** le salaire et les conditions de travail de Monsieur Labelle conformément à la Politique # P-ADM-001-2012, selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur régulier;

**D'EMBAUCHER** Monsieur Claude Gaudreau à titre de chauffeur-opérateur partiel-occasionnel à compter du 12 Mars 2012;

**DE FIXER** le salaire et les conditions de travail de Monsieur Gaudreau conformément à la Politique # P-ADM-001-2012, selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur partiel;

**D'AUTORISER** le secrétaire-trésorier à signer au nom de la régie les documents à intervenir entre les parties.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

**6.**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**


Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

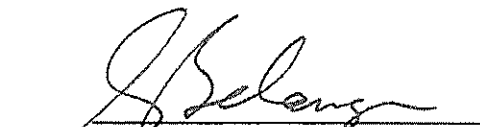
**7.**  
**R.122-02-2012**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Berthe Bélanger de lever la présente séance ordinaire à 17 h 20.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

  
Pierre Poirier (Président)

  
Gilles Bélanger (Secr.-Très.)